№ 224. Lundi 19 et Mardi 20 Septembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Un an.	26 fl.	30 fl.
Six mois.	14 »	16 »
Trois mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE. *Petit Marché-aux-Herbes*, N° 370.

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

La Haye, 19 Septembre.

S. A. R. le prince d'Orange a quitté, hier, cette résidence pour se rendre à Soestdyk.

S. Exc. le baron de Boislecomte, ministre de France près de notre cour, a eu l'honneur de présenter hier au Roi, M. le duc d'Harcourt, chargé de remplir les fonctions de secrétaire de légation pendant l'absence de M. de Larosière.

S. Exc. le comte de Senfft Pilsach, ministre d'Autriche, est de retour en cette résidence de son voyage au Johannisberg.

M. Dujardin, membre de la commission financière pour la Belgique, est de retour en cette résidence.

On mande de Rotterdam que, le 15 de ce mois, S. Exc. le directeur-général de la marine a inspecté le chantier de l'état et les établissemens maritimes à Rotterdam, ainsi que le corps de mariniers qui se trouve dans cette ville. Le directeur-général s'est montré très-satisfait du personnel et du matériel de ces différentes branches du service public qui sont dans les attributions de son département.

La Société néerlandaise des Beaux-Arts et des Sciences a tenu avant-hier, au grand auditoire de la ville à Leyde, son assemblée annuelle générale, présidée par M. J. F. C. Moltzer, en l'absence de M. Siegenbeek qui était indisposé. M. A. Doyer a ouvert la séance en prononçant un discours sur *l'Iphigénie en Tauride d'Euripide comparée à celle de Göthe*. Le secrétaire général M. H. C. Huyser a fait l'exposé de situation de la Société et de ses travaux et a rendu un touchant hommage à la mémoire de trois membres de la Société, MM. A. van der Hoop, C. Weiland et A. M. van der Kemp dont récemment elle a eu à déplorer la perte.

Ensuite, l'assemblée s'est occupée des réponses aux questions du concours de 1840 et elle a décerné la médaille d'or de la Société à M. B. Ter Haar de Leyde pour sa solution de la question: «quelle influence le christianisme a-t-il eu sur la poésie?» Le lauréat assistait à l'assemblée et a été couronné aux acclamations des membres.

MM. D. Veegens et H. C. Martin de La Haye ont été nommés respectivement président et secrétaire de la Société pour l'exercice prochain.

Le soir, il y a eu un banquet, au *Lion d'Or*, où ont assisté un grand nombre de membres et pendant lequel il a été porté plusieurs toasts chers au pays.

Jeudi et vendredi dernier, une flottille de 46 flibots a appareillé de Katwyk pour la pêche dite *Steur-Haring Visschery*.

Les nouvelles de mer nous apprennent que le koff hanovrien *De Vrouw Gezina*, capitaine Zimmerman, allant de Lier à Anvers, a été jeté, le 12, à la côte d'Ameland. Sa cargaison sera perdue; mais l'équipage est parvenu à se sauver.

Vendredi dernier, on a arrêté à Rotterdam deux individus nommés de Groen, le père et le fils, l'un demeurant à Anvers et l'autre à Rotterdam. Ils sont prévenus d'avoir mis en circulation de faux coupons d'effets publics.

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, des voleurs se sont introduits, par effraction et en forçant une des portes, dans la nouvelle église réformée d'Apeldoorn. A l'intérieur, ils ont forcé toutes les armoires de la chambre du Consistoire où ordinairement on renferme l'argenterie qui sert à la Sainte Cène. Heureusement, il ne s'y trouvait rien qui eut quelque valeur, ils n'ont pu emporter que quelques bouteilles de vin. On n'est pas encore parvenu à découvrir les traces de ces malfaiteurs, nonobstant les investigations les plus actives.

M. le Dr Marmont, inventeur de l'Esthioménie, procédé admirable qui consume et détruit entièrement et sans douleurs les caries dentaires, ex-chirurgien-dentiste-esthioménisateur de Napoléon et de l'Impératrice Joséphine, compte trente-cinq ans d'expérience et de succès toujours croissans. Aux témoignages d'auguste satisfaction dont M. le Dr Marmont a été honoré par presque tous les souverains de l'Europe, sont venus aussi se joindre ceux qu'il a obtenus près de notre Cour et on se rappellera sans doute que dans notre numéro du 15 août dernier, nous avons déjà fait mention d'une superbe bague en diamans qu'une royale et auguste satisfaction avait daigné faire parvenir à cet habile chirurgien-dentiste.

Une découverte, si utile et si salutaire par ses résultats infaillibles, ne pouvait rester d'une application inconnue dans notre pays; mais jusqu'ici une autorisation manquait à M. le docteur Marmont pour exercer son art esthioménique-dentaire dans tout le royaume des Pays-Bas; elle vient de lui être accordée officiellement, par une résolution émanée du ministère de l'intérieur, en date du 10 de ce mois, et de lui ménager ainsi les moyens de rendre applicable et de populariser parmi nous sa méthode, dont les résultats tiennent vraiment du prodige.

M. le Dr Marmout publie et vend au bénéfice des pauvres de La Haye, la 9me édition de sa brochure sur l'Esthioménie où il explique et raisonne son procédé avec autant de savoir que de clarté et le met ainsi à la portée de toutes les intelligences.

Le cabinet de consultation de M. le Dr Marmont est ouvert tous les jours depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, maison Enthoven, horloger au *Spuistraat*, où l'on peut se pro- curer la brochure sur l'Esthioménie.

Avec les chaleurs arrivent les digestions difficiles, surtout pour les personnes faibles, âgées ou atteintes de *gastrites*; aussi doivent-elles s'abstenir à leurs déjeûners d'alimens indigestes ou irritans, et les remplacer par la substance la PLUS LÉGÈRE et la PLUS AGRÉABLE que l'on puisse rencontrer, et si universellement connue sous le nom de RACAHOUT DES ARABES. Cet aliment se vend dans toutes les principales pharmacies de la Hollande.

Port-Natal.

On lit dans le *Standard* du 16 septembre, sous le titre de: *Nouvelles importantes du Cap de Bonne-Espérance:*

» Par un navire parti d'Algoa-Bay, le 9 juillet, on a reçu de Graham's Town, en date du 7 du même mois, un avis annonçant l'arrivée de dépêches de Port-Natal, adressées au lieutenant-gouverneur. Ces dépêches portent l'heureuse nouvelle que le capitaine Smith et les troupes sous ses ordres sont sains et saufs, et qu'ils espéraient se maintenir dans leur position jusqu'à l'arrivée de renforts. Cette nouvelle, après l'avis precédemment reçu, que tout le détachement aurait été taillé en pièces par les *Boeren*, doit causer une vive satisfaction. »

Un journal de Graham's Town confirme ce qu'on vient de lire, de la manière suivante:

« C'est avec des sentimens de la plus vive satisfaction que nous sommes en position d'annoncer avec assez de certitude (*tolerable confidence*) que le capitaine Smith a réussi, jusqu'à la date du 15 juin, à se maintenir dans sa position. Cette nouvelle était contenue dans une dépêche de la part des Umgazi, laquelle était parvenue à Graham's Town par la voie de Fort Peddie, à 4 heures ce matin. Le messager était arrivé à ce poste, le 27 juin. Le capitaine Smith était étroitement cerné par les rebelles qui avaient menacé de mort quiconque essaierait de lui faire parvenir le moindre renseignement. L'indigène qui était porteur de plusieurs dépêches de la part du lieutenant-gouverneur au capitaine Smith, avait été hors d'état, à ce qu'il parait, de remplir sa mission, et on lui avait donné le conseil de retourner près des Umgazi, en remportant les dépêches.

» Nous croyons que ce sont les assertions de cet homme, qui sont l'origine de la bonne nouvelle qu'on vient de recevoir. Il déclare, à ce que l'on nous rapporte, n'avoir pas vu de navire avec des troupes, allant à Natal.

» Ce fait, réuni à d'autres détails, semblerait corroborer la vérité de la nouvelle reçue. En effet, après un examen fait avec soin de toutes les circonstances qui se rattachent à ce que nous avons appris, nous croyons que le public peut se livrer à l'espoir certain que les diverses renforts arriveront à temps pour sauver le capitaine Smith et ses braves compagnons d'arme, d'une ruine qui sans cela semblerait inévitable. »

Situation de l'Eglise catholique en Russie.

(*Suite.* — Voir notre n° d'hier.)

« A la nouvelle de la détestable apostasie des évêques grecs-russes, le Saint-Père, chef suprême de l'Eglise catholique, ressentant toute la douleur de cette plaie atroce, ouverte dans le sein de la commune mère, eut aussitôt à élever, devant le sacré collége réuni, sa voix apostolique, pour reprocher à ces malheureux leur foi violée et leur indigne trahison. Dans la même occasion, ne pouvant cacher les longues et affreuses angoisses dont accablaient son âme tous les autres maux que la religion souffre dans les possessions russes, et voulant aussi faire connaître avec quel amour, par quels soins incessans, il avait cherché à y porter remède, le Saint-Père résolut de faire partager à ses bien-aimés fils, les catholiques sujets de l'empire de Russie, sa douce espérance de voir enfin couronnées de succès les réclamations déjà soumises tant de fois en leur faveur, et de nouveau, à S. M. l'empereur et roi. Et ces paroles pontificales n'étaient pas uniquement appuyées sur l'idée de la justice

FEUILLETON.

LES MYSTÈRES DE PARIS. (1)

DEUXIÈME PARTIE. — CHAPITRE VIII.

Les Quatre Étages.

L'escalier sombre, humide, paraissait encore plus obscur par cette triste journée d'hiver.

L'entrée de chacun des appartemens de cette maison offrait, pour ainsi dire à l'œil de l'observateur une physionomie particulière.

Ainsi la porte du logis qui servait de petite maison au *commandant* était fraîchement peinte d'une couleur brune veinée imitant le palissandre; un bouton de cuivre doré étincelait à la serrure, et un beau cordon de sonnette à houppe de soie rouge contrastait avec la sordide vétusté des murailles.

La porte du second étage habité par la devineresse, prêteuse sur gages, présentait un aspect plus singulier: un hibou empaillé, oiseau suprêmement symbolique et cabalistique, était cloué par les pattes et par les ailes au-dessus du chambranle; un petit guichet, grillage de fort fil de fer, permettait d'examiner les visiteurs avant d'ouvrir.

La demeure du charlatan italien que l'on soupçonnait d'exercer un épouvantable métier se distinguait aussi par son entrée bizarre.

Son nom se lisait tracé avec des dents de cheval incrustées dans une espèce de tableau de bois noir appliqué sur la porte.

Au lieu de se terminer classiquement par une patte de lièvre ou par un pied de chevreuil, le cordon de sonnette s'attachait à un avant-bras et à une main de singe momifiés.

Ce bras desséché, cette petite main à cinq doigts articulés par phalanges et terminés par des ongles étaient hideux à voir.

On eût dit la main d'un enfant...

Au moment où Rodolphe passait devant cette porte, qui lui parut sinistre, il lui sembla entendre quelques sanglots étouffés; puis tout-à-coup un cri douloureux, convulsif, horrible, un cri paraissant arraché du fond des entrailles retentit dans le silence de cette maison.

Rodolphe tressaillit.

Par un mouvement plus rapide que la pensée, il courut à la porte et sonna violemment.

— Qu'avez-vous, monsieur? — dit le portier surpris.

— Ce cri... — dit Rodolphe, vous ne l'avez donc pas entendu?

— Si, monsieur. C'est sans doute quelque pratique à qui M. César Bradamanti arrache une dent... peut-être deux.

Cette explication était vraisemblable; pourtant elle ne satisfit pas Rodolphe.

Le cri terrible qu'il venait d'entendre ne lui semblait pas seulement une exclamation de douleur physique, mais aussi, si cela peut se dire... un cri de douleur morale...

Son coup de sonnette avait été d'une extrême violence.

On n'y répondit pas d'abord.

Plusieurs portes se fermèrent coup sur coup; puis, derrière la vitre d'un œil-de-bœuf placé près de la porte, et sur lequel Rodolphe attachait machinalement son regard, il vit confusément apparaître une figure décharnée, d'une paleur cadavéreuse; une forêt de cheveux roux et grisonnans couronnait ce hideux visage qui se terminait par une longue barbe de la même couleur que la chevelure.

Cette vision disparut au bout d'une seconde.

Rodolphe resta pétrifié.

Pendant le peu de temps que dura cette apparition, il avait cru reconnaître certains traits bien caractéristiques de cet homme.

Ces yeux verts et brillans comme l'aigue-marine sous leurs gros sourcils fauves et hérissés, cette pâleur livide, ce nez mince, saillant, recourbé en bec d'aigle, et dont les narines, bizarrement dilatées et échancrées, laissaient voir une partie de la cloison nasale, lui rappelaient d'une manière frappante un certain Polidori, dont le nom avait été maudit par Murph durant son entretien avec le baron de Graün.

Quoique Rodolphe n'eût pas vu Polidori depuis seize ou dix-sept ans, il avait mille raisons de ne pas l'oublier; mais ce qui déroutait ses souvenirs, mais ce qui le faisait douter de l'identité de ces deux personnages, c'est que celui qu'il croyait retrouver sous le nom de ce charlatan à barbe et à cheveux roux était très-brun.

Si Rodolphe (en supposant que ses soupçons fussent fondés) ne s'étonnait pas de voir un homme dont il connaissait la haute intelligence, le vaste savoir, le rare esprit, tomber à ce point de dégradation.., peut-être d'infamie, c'est qu'il savait que ce rare esprit, que cette haute intelligence, que ce vaste savoir, s'alliaient à une perversité si profonde, à une conduite si déréglée, à des penchans si crapuleux, et surtout à une telle forfanterie de cynique et sanglant mépris des hommes et des choses, que cet homme réduit à une misère méritée, avait pu, nous dirons presque, avait dû chercher les ressources les moins honorables, et trouver une sorte de satisfaction ironique et sacrilége à se voir, lui, véritablement distingué par les dons de l'esprit, exercer ce vil métier d'impudent bateleur...

Mais nous le répétons, quoiqu'il eût quitté Polidori dans la force de l'âge, et que celui-ci dût avoir alors l'âge du charlatan, il y avait entre ces deux personnages certaines différences si notables, que Rodolphe doutait extrêmement de leur identité; néanmoins il dit à M. Pipelet:

— Est-ce qu'il y a long-temps que M. Bradamanti habite cette maison?

— Mais environ un an, monsieur... Oui, c'est ça, il est venu pour le terme de janvier. C'est un locataire exact; il m'a guéri d'un fameux rhumatisme... Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, il a un défaut: c'est d'être trop gouailleur, il ne respecte rien dans ses propos.

— Comment cela?

— Enfin, monsieur, — dit gravement M. Pipelet, — je ne suis pas une rosière, mais il y a rire et rire.

— Il est donc fort gai?

— Ce n'est pas qu'il soit gai; au contraire, il a l'air d'un mort... Mais s'il ne rit jamais de la bouche... il rit toujours en paroles; il n'y a pour lui ni père, ni mère, ni Dieu, ni diable, il plaisante de tout... même de son eau, monsieur... même de sa propre eau! Mais, je ne vous le cache pas, ces plaisanteries-là... quelquefois me font peur... me donnent la chair de poule... Quand il a resté un quart-d'heure à jaboter indécemment, dans la loge, sur les femmes, à peine voilées, des différens pays sauvages qu'il a parcourus, et que je me retrouve seul à seul avec Anastasie, eh bien! monsieur... moi qui, depuis trente-sept ans, ai pris l'habitude, me suis fait une loi de la chérir.. Anastasie.. eh bien!.. il me semble que je la chéris moins. Vous allez rire... mais quelquefois encore, quand M. César est parti, après m'avoir parlé des festins des princes auxquels il a assisté pour les voir essayer les dents qu'il leur avait posées, eh bien! il me semble que mon manger est amer, je n'ai plus faim... Enfin, j'aime mon état, monsieur, et je m'en honore... J'aurais pu être cordonnier comme un tas d'ambitieux... mais je crois rendre autant de service en ressemelant les vieilles chaussures... Eh bien! monsieur, il y a des jours où ce diable de M. César, avec ses railleries, me ferait regretter de n'être pas bottier, ma parole d'honneur! Et puis enfin... il a une manière de parler des dames sauvages qu'il a connues... Tenez, monsieur, je vous le répéte, je ne suis pas rosière, mais quelquefois, saperlotte! je deviens pourpre... — ajouta M. Pipelet d'un air de chasteté révoltée.

Et Mme Pipelet tolère cela?

— Anastasie est folle de l'esprit; et M. César, malgré son mauvais ton, en a.... certainement beaucoup... aussi elle lui passe tout.

— Elle m'a aussi parlé de certains bruits horribles...

— Elle vous en a parlé?

— Soyez tranquille, je suis discret.

— Eh bien! monsieur, ce bruit-là, je n'y crois pas, je n'y croirai jamais, et pourtant je ne peux m'empêcher d'y penser, et ça augmente le drôle d'effet que me procurent les plaisanteries de M. Bradamanti; enfin, monsieur pour tout dire, bien certainement je hais M. Cabrion... c'est une haine que j'emporterai dans la tombe.. Eh bien! quelquefois il me semble que j'aimerais encore mieux les ignobles farces qu'il avait l'effronterie de faire dans la maison, que les plaisanteries que nous débite M. César de son air *pince-sans-rire*, en bridant ses lèvres par un mouvement disgracieux qui me rappelle toujours l'agonie de mon oncle Rousselot, qui en râlant bridait ses lèvres tout comme M. Bradamanti.

Quelques mots de M. Pipelet sur la perpétuelle ironie avec laquelle le charlatan parlait de tout et de tous, et flétrissait les joies les plus modestes par ses railleries amères, confirmaient assez les premiers soupçons de Rodolphe; car Polidori, lorsqu'il déposait son masque d'hypocrisie, avait toujours affecté le scepticisme le plus audacieux et le plus révoltant.

Bien décidé à éclaircir ses doutes, la présence de cet individu dans cette maison pouvant le gêner, se sentant de plus en plus disposé à interpréter d'une manière lugubre le cri terrible dont il avait été si frappé, Rodolphe suivit le portier à l'étage supérieur, où se trouvait la chambre qu'il voulait louer.

Le logis de Mlle Rigolette, voisin de cette chambre, était facile à reconnai-

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

et de la magnanimité de ce puissant monarque. Ce prince venait de se faire donner de nouvelles et consolantes assurances qui les justifiaient. S. A. I. et R. le prince héréditaire de toutes les Russies, était depuis peu venu à Rome, et y avait séjourné; Sa Sainteté s'était trouvée heureuse de renouveler en cette occasion, avec effusion de cœur et avec confiance, ses recommandations en faveur de l'Eglise et des sujets catholiques de S. M. Dans sa réponse, l'empereur et roi promit la plus large protection, la plus sincère bienveillance, ce qui engagea le Saint-Père à renouveler ses instances avec plus d'ardeur et de zèle que jamais.

Deux questions particulières étaient engagées entre le Saint-Siége et le gouvernement russe : l'une relative à Mgr. Ignace Pawlowski, déjà évêque de Mégare *in partibus infidelium*, et suffragant de Kaminiék; l'autre concernant Mgr. Marcel Gutkowski, évêque de Podlachie, dans le royaume de Pologne. Quant au premier, pour plusieurs raisons graves, entre lesquelles figurait au premier rang celle d'avoir souscrit et enjoint au clergé catholique l'observation de l'oukase impérial qui tendait à défendre à ce même clergé d'administrer les sacremens à des personnes inconnues, Sa Sainteté, suivant l'impulsion de sa conscience, avait différé l'institution de ce prélat pour l'Eglise métropolitaine de Mohilow. Quant à Mgr. l'évêque de Podlachie, quoique entièrement exempt, aux yeux du Saint-Siége, des taches criminelles que le gouvernement lui reprochait, et évidemment justifié de ces accusations dans les offices adressés, à différentes époques et sous diverses formes, par le ministère pontifical à la légation russe à Rome, il avait été, par l'ordre du gouvernement impérial, violemment éloigné de son siége et enfermé dans le couvent de Ozeransk, dans la province de Mohilow. Il est inutile de dire qu'à la nouvelle de ce nouvel affront fait à l'Eglise, dont le Saint-Siége eut connaissance par les communications du ministre impérial lui-même, celui que Dieu a établi pour protéger les droits de son épouse, ne resta point muet. Le Saint-Père, toujours animé par la conscience intime de ses devoirs, ordonna que, par une note officielle du cardinal secrétaire d'état, du 1er juin 1840, laquelle fut suivie d'une autre note le 16 août, on adressât à qui de droit, sur ce sujet, les plus pressantes réclamations; et ce fut encore d'après sa volonté expresse qu'on revint, à cette occasion, sur les maux soufferts par la religion catholique en Russie et en Pologne, en rappelant tout ce qui avait été exposé antérieurement jusque vers la fin de 1832, et en y ajoutant de justes doléances pour d'autres faits, qui, ainsi que nous l'avons indiqué ailleurs, n'étaient point à cette époque connus du Saint-Siége.

»Après avoir attendu plusieurs mois une réponse quelconque de la part du gouvernement impérial, on vit arriver à Rome, au mois de septembre 1840, le conseiller-d'état chevalier Führman, accrédité par une lettre de M. le ministre des affaires étrangères à St.-Pétersbourg, comte de Nesselrode, *pour entrer avec le cabinet pontifical dans quelques pourparlers relativement à différentes questions*, lesquelles S. M. impériale désirait *sincèrement* (sic) *voir terminées dans un esprit de conciliation et de convenances mutuelle*. Du reste, le but de cette mission, renouvelée dans le mois de décembre suivant, et, après la malheureuse mort subite du susdit envoyé, poursuivie jusqu'à son terme par M. de Potemkin, ne fut autre que de solliciter, au nom même de l'empereur et roi, l'institution canonique de Mgr. Pawlowski à l'archevêché de Mohilow, et la coopération pontificale pour persuader à Mgr. Gutkowski de se démettre volontairement de l'Eglise de Podlachie. En proposant ces deux demandes, l'envoyé russe n'omit pas de faire clairement entendre que l'adhésion du Saint-Père serait le gage et la mesure des bienveillantes dispositions de son souverain à l'égard de l'Eglise catholique dans toute l'étendue de ses états. « *Telles sont*, disait le chevalier Führmann, dans une note verbale passée au cardinal secrétaire d'état, le 19 du mois susdit, *les deux demandes dont l'acceptation amènerait l'accomplissement des vœux que Sa Sainteté s'est plue à exprimer à différentes reprises en faveur du culte et du clergé catholique, dans les états de S. M. l'empereur et roi.* »

»Et au commencement de la même note, exprimant avec quelle peine le gouvernement impérial voyait que les premières et heureuses relations entre les deux cours se trouvaient altérées par les deux questions indiquées, il assurait que « *le cabinet russe désirait infiniment remédier à un état de choses qui, s'il devait se prolonger, réagirait nécessairement sur la paix de l'Eglise catholique dans les états de S. M. l'empereur, ainsi que sur les dispositions qui animaient Sa Majesté à son égard.* » En outre, dans un second office, adressé le 23 du même mois, lorsque, du côté du Saint-Siége, on s'était borné à faire remarquer qu'il était nécessaire de soumettre à un mûr examen les deux propositions impériales, le chevalier Führmann faisait observer qu'il s'agissait « *du maintien de la paix religieuse et de la consolidation du bien-être de l'Eglise, du clergé et des populations catholiques en Russie et en Pologne, que le gouvernement impérial désirait seconder par tous les moyens en son pouvoir*; ajoutant que *un appel fait au chef de l'Eglise catholique, au nom d'intérêts aussi graves, méritait de fixer la sollicitude paternelle de Sa Sainteté.* » Telle fut aussi la manière dont l'auguste souverain s'exprima lui-même dans une lettre du 2 décembre 1840 à Sa Sainteté, lettre apportée par le chevalier Führmann lors de son second voyage à Rome, vers la fin du même mois.

»En réalité, le Saint-Père avait compris, par le sens de toutes ces communications, et, sur la parole formelle de l'envoyé russe, il tenait pour certain que l'oukase impérial du 28 mars 1836, relatif à l'administration des sacremens, souscrit par Mgr. Pawlowski et imposé par lui au clergé catholique, était pleinement révoqué, et révoqué sur les instances du prélat lui-même. Sa Sainteté crut d'ailleurs pouvoir s'en rapporter à la déclaration que Mgr. Pawlowski lui avait adressée par écrit de ses sentimens; et, par ces motifs, après avoir beaucoup réfléchi devant Dieu, elle consentit à accueillir les deux demandes et à leur donner son assentiment. Donc, après avoir préconisé dans le consistoire du 1er mars 1841 Mgr. Pawlowski pour l'Eglise métropolitaine de Mohilow, le Saint-Père écrivit peu après un bref en forme de lettre à Mgr. l'évêque le Podlachie, l'exhortant avec conseils et pour les raisons ci-dessus exprimées à se démettre spontanément de son siége.

»Tandis que ces négociations suivaient leur cours, M. de Potemkim avait, depuis plusieurs semaines, remis au cardinal secrétaire d'état une note confidentielle signée par le chevalier Führmann et trouvée dans ses papiers après sa mort, note qui était destinée à répondre tout à la fois à la note verbale, remise par le cardinal au chevalier pendant sa première mission, et aux deux notes officielles de 1832 et 1840, dont il est fait mention dans la note verbale. Cette note de l'envoyé russe, qui venait de mourir, se réduisait en substance, ainsi que le Mémoire antérieurement présenté par M. le comte de Gourieff en 1833, à passer complètement sous silence quelques-uns des faits dont le Saint-Siége s'était plaint, et à en nier quelques autres qui étaient notoires, tout en accumulant des assertions sans preuve et des éclaircissemens insuffisans: elle fut donc bien loin de faire une heureuse impression sur l'esprit de Sa Sainteté, sans cesse tourmentée par la vue des maux de l'Eglise catholique en Russie et en Pologne. Cependant, cette note même fut l'objet de sérieuses considérations de la part de celui qui, du haut de la chaire de Saint-Pierre, où la divine Providence l'a placé pour le gouvernement de l'Eglise universelle, voit les difficultés, apprécie les dangers, se pénètre de la triste condition des temps et des lieux, si bien que Sa Sainteté finit par se convaincre qu'il était bon d'accepter le gage que lui offrait le puissant empereur par ses promesses sacrées en faveur de ses sujets et du culte catholique, et pour cela d'accéder aux deux demandes particulières que nous avons indiquées.

»Voilà pourquoi, dans ladite note verbale remise aux mains du chevalier Führmann, après avoir expliqué dans quel sens Sa Sainteté avait l'intention d'adhérer à ces mêmes demandes, on continuait ainsi: *Par tout ceci l'empereur et roi, dont l'ame est si élevée, comprendra facilement que le Saint-Père aime à pousser la déférence et les égards envers Sa Majesté jusqu'à cette limite qu'il ne lui est point permis d'outrepasser. Mais il comprendra également que la condescendance dont Sa Sainteté est disposée à user dans les termes que nous venons d'assigner, se base essentiellement sur les impériales et royales promesses de S. M. en faveur de l'Eglise catholique. Sa Sainteté se regarde donc comme assurée de voir ces promesses réalisées au plus tôt; et c'est dans la vue de hâter ainsi, pour l'Eglise elle-même, un avenir prospère dans la vaste étendue de l'empire russe et du royaume de Pologne, que Sa Sainteté a trouvé un motif de se rassurer à l'égard des demandes énoncées.* Et dans le bref même en forme de lettre, adressé à Mgr. l'évêque de Podlachie, le Saint-Père voulut mettre les expressions suivantes: *Proindè studio pacis ducti, de tua et cui præes diœceseos incolumitate solliciti, nec non illecti spe desponsi Nobis ab serenissimo imperatore et rege præsidii in levamen malorum, quibus catholica religio in vastissimis Russiæ regionibus dudum affligitur, hortatores et suasores Tibi, Venerabilis Frater, esse debemus ad Podlachiensem Ecclesiam sponte dimittendam.* Pour savoir avec quelle franchise le Saint-Père, dans cette circonstance, découvrit directement au monarque ses profondes angoisses et lui exprima sa foi entière dans ses impériales et royales promesses, il faut lire d'un bout à l'autre la lettre qu'il envoya le 7 avril 1841 à Sa Majesté, par le moyen de la légation résidant à Rome. C'est à la même légation que fut transmis le bref en forme de lettre pour Mgr. Gutkowski, évêque de Podlachie.

(La suite à un prochain numéro.)

Nouvelles et Faits Divers.

S. M. le roi de Wurtemberg est arrivé le 14 septembre à Stuttgardt, de retour de son voyage dans les provinces rhénanes prussiennes.

— La haute Diète germanique a pris, dans sa séance du 15 septembre, la résolution de proroger ses travaux jusqu'au 14 janvier 1843.

— Les magistrats de Hambourg viennent de publier la huitième liste des dons reçus au profit des incendiés de cette ville. Il en résulte que ces dons s'élevaient, le 31 août au soir, à la somme de 4,100,000 marcs banco.

— On mande de Dusseldorf, à la date du 15 septembre :

« S. M. le roi de Hanovre est rétabli au point qu'hier, pour la première fois, il a pu faire une promenade. »

— Une lettre de Philadelphie, à la date du 31 août, annonce que San Juan de Nicaragua est toujours bloqué par le vaisseau de S. M. B. *Electra*. Un navire des États-Unis a été repoussé.

— On dit que les nouvelles négociations avec la France, relativement au droit de visite, n'ont eu aucun résultat, et que le traité de 1833 sera renouvelé et confirmé en y faisant seulement quelques changemens.

Le procès-verbal concernant la ratification du dernier traité, du 20 décembre 1841, resté ouvert à la demande du comte de Sainte-Aulaire, sera clos et considéré comme si la France n'y avait jamais pris part.

— On écrit de la Moravie, 6 septembre :

« Une nouvelle, digne d'attention à cause de son importance pour toute l'Allemagne, circule ici. Il s'agit de l'accession prochaine de l'Autriche au *Zollverein*. L'empereur s'est, dit-on, personnellement prononcé en faveur de cette accession, et le prince de Metternich aurait déclaré qu'elle est nécessaire pour l'unité et la force de l'Allemagne. »

— On annonce que les conférences des commissaires du *Zollverein*, réunis à Stuttgard, touchent à leur fin et ne paraissent pas devoir aller au-delà du 24 septembre: on est déjà occupé à imprimer ce qui a été décidé jusqu'aujourd'hui.

On assure que la commission du *Zolverein* ne s'est pas laissé entraîner dans la voie prohibitive dans laquelle certaines localités et certains journaux allemands voulaient la pousser, et qu'elle a apporté très-peu de modifications au tarif de l'association; elle aurait entr'autres choses, ce qui intéresse grandement la Belgique, résisté aux exigences des fabricans de fer qui comme on sait, réclamaient pour leur industrie une protection beaucoup plus grande que celle dont elle jouit en ce moment.

— A la suite du désordre qui a eu lieu à Genève, le 8, des pétitions ont été adressées au conseil d'état demandant l'exécution des lois concernant le séjour des étrangers, dans ce canton, et plus spécialement l'expulsion de M. Lecomte, du département de l'Orne, rédacteur du *Journal de Genève*.

Un lettre de Genève, du 11, publiée dans le *Courrier de Lyon* porte que le conseil d'état vient d'intimer l'ordre à M. Lecomte de quitter le canton. On craignait en cette occasion une nouvelle émeute, car les partisans de M. Lecomte ne veulent pas le laisser partir.

— La *Gazette de Cologne* du 16 septembre est remplie de longs détails sur la présence de LL. MM. prussiennes dans les provinces rhénanes. Les deux corps d'armée passés en revue par le roi le 12, près d'Erp, formaient un effectif d'environ 60,000 hommes, et, malgré la pluie qui est tombée ce jour-là jusque vers neuf heures du matin, ce spectacle imposant avait attiré un nombre considérable de spectateurs.

Le 13, LL. MM. ont quitté le château de Brühl et se sont rendues à la fête qui leur était offerte à Godesberg par la noblesse de la province, fête à laquelle assistaient le haut clergé des deux confessions et les principales autorités civiles et militaires. LL. MM. sont arrivées vers sept heures du soir. Le roi a daigné ouvrir le bal par une polonaise, et elles n'ont quitté la salle que fort tard.

Le 14, vers dix heures du matin, LL. MM. ont fait leur entrée à Bonn et se sont rendues au palais du grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin, qui avait été préparé pour les recevoir et où elles étaient attendues par les autorités et les principaux personnages de la ville et des environs. LL. MM. ont visité la cathédrale et l'Université, et se sont embarquées vers une heure pour Coblence, où elles arrivèrent vers six heures. Le roi aborda sur le rivage, où une foule immense attendait l'arrivée de LL. MM., et il invita aussitôt à se rendre à bord les députations des autorités civiles et militaires et du clergé, et des princes du voisinage, qui les attendaient également. Après la présentation individuelle, qui eut lieu à ciel ouvert sur le Rhin, LL. MM., les princes et leur suite nombreuse, abordèrent et continuèrent, dans des voitures préparées pour les recevoir, leur route pour le château de Stoltzenfels.

Partout LL. MM. ont été accueillies avec le plus vif enthousiasme. C'était le premier voyage que la reine faisait sur le Rhin.

— On écrit de Bonn, le 14 septembre:

« L'illumination des sommets des sept montagnes, qui a eu lieu hier au soir en l'honneur de la présence de LL. MM., produisait, vue de notre ville, un effet tout particulier. Ces sommets ressemblaient à de grandes étoiles rouges dans un horizon lointain; ils se réfléchissaient dans le Rhin en clartés magiques, et formaient dans les ondes du fleuve de longues traînées de feu. Ce sommet du Drachenfels était celui qui jetait le plus vif éclat. Au bout de quelque temps, le Godesberg et le Petersberg s'entourèrent aussi de vives clartés, à mesure que celles des sept montagnes commençaient à pâlir. Ces feux de réjouissance, allumés par les habitans de la province rhénane, en témoignage de leur attachement à la personne de leur bien-aimé souverain, ont sans doute été vus jusque dans la régence d'Arnsberg, et même dans des contrées plus éloignées encore. »

---

tre, grâce à une charmante galanterie du peintre, l'ennemi mortel de M. Pipelet.

Une demi-douzaine de petits amours joufflus, très-facilement et très-spirituellement peints dans le goût de Wateau, se groupaient autour d'une espèce de cartouche et portaient allégoriquement, l'un un dé à coudre, l'autre une paire de ciseaux, celui-là un fer à repasser, celui-ci un petit miroir de toilette; au milieu du cartouche, sur un fond bleu clair, on lisait en lettres roses : *Mademoiselle Rigolette, couturière.* Le tout était encadré dans une guirlande de fleurs qui se détachait à merveille du fond vert céladon de la porte.

Ce petit panneau était fort joli, et formait encore un contraste frappant avec la laideur de l'escalier.

Au risque d'irriter les plaies saignantes d'*Alfred*, Rodolphe lui dit, en montrant la porte de Mlle Rigolette.

Ceci est sans doute l'ouvrage de M. Cabrion?

—Oui, monsieur, il s'est permis d'abîmer la peinture de cette porte avec ces indécens barbouillages d'enfans tout nus, qu'il appelle des Amours. Sans les supplications de Mlle Rigolette et la faiblesse de M. Bras-Rouge, j'aurais graté tout cela ainsi que cette palette dont le même monstre a obstrué la porte de *votre* chambre.

En effet, une palette chargée de couleurs, paraissant suspendue à un clou était peinte sur la porte en manière de *trompe-l'œil.*

Rodolphe suivit le portier dans cette chambre assez spacieuse, précédée d'un petit cabinet, et éclairée par deux fenêtres qui ouvraient sur la rue du Temple; quelques ébauches fantastiques, peintes sur la seconde porte par M. Cabrion, avaient été scrupuleusement respectées par M. Germain.

Rodolphe avait trop de motifs d'habiter cette maison pour ne pas arrêter ce logement; il donna donc modestement quarante sous au portier, et lui dit :

— Cette chambre me convient parfaitement, voici le denier-à-Dieu; demain j'enverrai des meubles. Il n'est pas nécessaire, n'est-ce pas, que je voie le principal locataire, M. Bras-Rouge?

— Non, monsieur; il ne vient ici que de loin en loin, excepté pour les manigances de la mère Burette... C'est toujours avec moi que l'on traite directement; je vous demanderai seulement votre nom.

—Rodolphe.

— Rodolphe... qui?

— Rodolphe tout court, monsieur Pipelet.

— C'est différent, monsieur; ce n'est pas par curiosité que j'insistais: les noms et les volontés sont libres.

— Dites moi, monsieur Pipelet, est-ce que demain je ne devrais pas, comme nouveau voisin, aller demander aux Morel si je ne peux pas leur être bon à quelque chose, puisque mon prédécesseur, M. Germain les aidait aussi selon ses moyens?

— Si, Monsieur, cela se peut; il est vrai que ça ne leur servira pas à grand' chose puisqu'on les chasse; mais ça les flattera toujours.

Puis comme frappé d'une idée subite, M. Pipelet s'écria, en regardant son locataire d'un air fin et malicieux:

— Je comprends, je comprends: c'est un commencement pour finir par aller aussi faire le bon voisin chez la petite voisine d'à côté.

— Mais j'y compte bien !

— Il n'y a pas de mal à ça, monsieur, c'est l'usage; et tenez, je suis sûr que Mlle Rigolette a entendu qu'on visitait la chambre, et qu'elle est aux aguets pour nous voir descendre. Je vais faire du bruit exprès en tournant la clef; regardez bien en passant sur le carré.

En effet, Rodolphe s'aperçut que la porte, si gracieusement enjolivée d'amours Wateau, était entre-baillée, et il distingua vaguement, par l'étroite ouverture, le bout relevé d'un petit nez couleur de rose et un grand œil noir vif et curieux; mais, comme il ralentissait le pas, la porte se ferma brusquement.

— Quand je vous disais qu'elle nous guettait! — reprit le portier; puis il ajouta: — Pardon excuse, Monsieur... je vas à mon petit observatoire...

—Qu'est-ce que cela?

— Au haut de cette échelle il y a le palier où s'ouvre la porte de la mansarde des Morel, et derrière un des lambris il se trouve une espèce de petit trou noir, où je mets des fouillis. Comme le mur est très-lézardé, quand je suis dans mon trou... je vois chez eux et je les entends comme si j'y étais... Ça n'est pas que je les espionne! juste ciel!... Mais enfin je vais quelquefois les regarder comme on va à un mélodrame bien noir... Et en redescendant dans ma loge je me trouve comme dans un palais... Mais, dites donc, Monsieur, si le cœur vous en dit, avant qu'ils ne partent... C'est triste mais c'est curieux, car quand ils vous voient, ils sont comme des sauvages... ça les gêne...

— Vous êtes bien bon, monsieur Pipelet, un autre jour, demain peut-être je profiterai de votre offre.

— A votre aise, monsieur, mais il faut que je monte à mon observatoire, car j'ai besoin d'un morceau de basane... Si vous voulez toujours descendre, monsieur, je vous rejoins.

Et M. Pipelet commença sur l'échelle qui conduisait aux mansardes une ascension assez périlleuse pour son âge.

Rodolphe jetait un dernier coup d'œil sur la porte de Mlle Rigolette, en songeant que cette jeune fille, l'ancienne compagne de la pauvre Goualeuse, connaissait sans doute la retraite du fils du Maître-d'Ecole, lorsqu'il entendit, à l'étage inférieur, quelqu'un sortir de chez le charlatan; il reconnut le pas léger d'une femme, et distingua le bruissement d'une robe de soie. Rodolphe s'arrêta un moment par discrétion.

Lorsqu'il n'entendit plus rien, il descendit.

Arrivé au second étage, il vit et ramassa un mouchoir sur les dernières marches; il appartenait sans doute à la personne qui sortait du logis du charlatan.

Rodolphe s'approcha d'une des étroites fenêtres qui éclairaient le carré, et examina ce mouchoir, magnifiquement garni de dentelles; il portait brodés, dans un de ses angles, un L et un N surmontés d'une couronne ducale.

Ce mouchoir était littéralement trempé de larmes...

La première pensée de Rodolphe fut de se hâter, afin de pouvoir rendre ce mouchoir à la personne qui l'avait perdu; mais il réfléchit que cette démarche ressemblerait peut-être, dans cette circonstance, à un mouvement d'inconvenante curiosité: il le garda, se trouvant ainsi, sans le vouloir, sur la trace d'une mystérieuse et sans doute sinistre aventure.

En arrivant chez la portière, il lui dit :

— Est-ce qu'il ne vient pas de descendre une femme?

— Non, Monsieur... C'est une belle *dame*, grande et mince, avec un voile noir. Elle sort de chez M. César..... Le petit Tortillard avait été chercher un fiacre, où elle vient de monter... Ce qui m'étonne, c'est que ce petit gueux-là s'est assis derrière le fiacre, peut-être pour voir où va cette dame; car il est curieux comme une pie et vif comme un furet, malgré son pied-bot.

Ainsi, — pensa Rodolphe, — le nom et l'adresse de cette femme seront peut-être connus de ce charlatan, dans le cas où il aurait ordonné à Tortillard de suivre l'inconnue.

— Eh bien! Monsieur, la chambre vous convient-elle? demanda la portière.

— Elle me convient beaucoup, je l'ai arrêtée, et demain j'enverrai des meubles.

— Que le bon Dieu vous bénisse d'avoir passé devant notre porte, monsieur! nous aurons un fameux locataire de plus. Vous avez l'air bon enfant. Pipelet vous aimera tout de suite. Vous le ferez rire comme faisait M. Germain qui avait toujours une farce à lui dire... car il ne demande qu'à rire, ce pauvre cher homme; aussi je pense qu'avant un mois vous ferez une paire d'amis.

— Allons, vous me flattez, Madame Pipelet.

— Pas du tout, ce que je vous dis là, c'est comme si je vous ouvrais mon cœur. Et si vous êtes gentil pour Alfred, je serai reconnaissante : vous verrez votre petit ménage; je suis un lion pour la propreté; et si vous voulez dîner chez vous le dimanche, je vous fricoterai des choses dont vous vous lècherez les pouces.

— C'est convenu, madame Pipelet, vous ferez mon ménage; demain on vous apportera des meubles, et je viendrai surveiller mon emménagement.

Rodolphe sortit.

Les résultats de sa visite à la maison de la rue du Temple étaient assez importans et pour la solution du mystère qu'il voulait découvrir, et pour la noble curiosité avec laquelle il cherchait l'occasion de faire le bien et d'empêcher le mal.

Tels étaient ces résultats:

Mlle Rigolette savait nécessairement la nouvelle demeure de François Germain, fils du Maître-d'Ecole;

Une jeune femme qui, selon quelques apparences, pouvait malheureusement être la marquise d'Harville, avait donné au *commandant*, pour le lendemain, un nouveau rendez-vous qui la perdrait peut-être à jamais...

Et, pour mille raisons, Rodolphe portait le plus vif intérêt à M. d'Harville dont le repos, l'honneur semblaient si cruellement compromis;

Un artisan honnête et laborieux, écrasé par la plus affreuse misère, allait être, lui et sa famille, jeté sur le pavé par l'intermédiaire de Bras-Rouge;

Enfin, Rodolphe avait involontairement découvert quelques traces d'une aventure dont le charlatan César Bradamanti (peut-être l'abbé Polidori) et une femme qui appartenait sans doute au plus grand monde, étaient les principaux acteurs;

De plus, la Chouette, récemment sortie de l'hôpital, où elle était entrée après la scène de l'Allée des Veuves, avait des intelligences suspectes avec Mme Burette, devineresse et prêteuse sur gages, qui occupait le second étage de la maison.

Ayant recueilli ces divers renseignemens, Rodolphe rentra chez lui, rue Plumet, remettant au lendemain sa visite au notaire Jacques Ferrand.

Le soir même, comme on sait, Rodolphe devait se rendre à un grand bal, à l'ambassade de ***

Avant de suivre notre héros dans cette nouvelle excursion, nous jetterons un coup-d'œil rétrospectif sur Tom et sur Sarah, personnages importans de cette histoire.

(La suite à demain.)

— Dans toute la Belgique, on restaure aujourd'hui avec un soin religieux, avec un goût exquis et une parfaite entente de l'art toutes ces vénérables basiliques, objet du culte des peuples et de l'admiration des voyageurs. Les deux tours dentelées de la magnifique collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles, auxquelles on travaille depuis plus d'un an sont presqu'entièrement terminées. Toutes les pierres délicatement découpées, que le temps avait altérées, ont été renouvelées une à une, et ce bel édifice se trouve ainsi rajeuni pour bien des siècles. Il en a été de même pour la flèche élégante et svelte de la cathédrale d'Anvers; on peut maintenant gravir ses 622 marches et arriver à la dernière galerie sans craindre de se voir enlever par le vent avec une colonnette gothique fruste et chancelante. Dans le même édifice M. Geerst, habile sculpteur en bois, de Louvain, termine des stalles gothiques en chêne qui sont de véritables chefs-d'œuvres du genre. A Gand, la riche cathédrale de St.-Bavon est en pleine voie de restauration. A Bruges, les églises de St.-Sauveur et de Notre-Dame sont réparées et dallées à neuf. La basilique de Ste-Waudrud, à Mons vient d'être gratifiée d'un nouvel escalier sur les plans de M. Decraene, auquel on ne reproche que la pesanteur. L'église de Finisterre, à Bruxelles, est entourée d'un échaffaudage en charpente qui annonce de notables travaux. Enfin, la vénérable cathédrale de Tournai, le plus ancien monument religieux de la Belgique, et la seule église en style roman que l'on y trouve, est depuis plus d'un an l'objet d'ouvrages importans qui doivent la consolider et lui rendre son antique caractère.

Les Belges, voyant la faveur dont jouissent leurs monumens gothiques auprès des touristes de toutes les nations, ne sont pas moins soucieux de réparer et d'entretenir leurs édifices civils que leurs bâtimens religieux. Après avoir mis un soin tout particulier à la restauration si bien entendue de l'Hôtel-de-Ville de Louvain, la perle des édifices en style gothique fleuri de la Belgique, on s'occupe maintenant de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles dont la flèche légère et élégante avait grand besoin d'une quasi réédification; la grande salle gothique de cet hôtel vient d'être rendue à l'usage des mariages civils de la capitale de la Belgique. La chapelle de St.-Bazile ou du Saint-Sang, dépendance de l'Hôtel-de-Ville de Bruges, est aussi entièrement restaurée sans aucune altération du style ancien de l'édifice. Il reste aux amis des arts à faire des vœux pour que la partie gothique, de l'Hôtel--de-ville de Gand, la tour des halles de Bruges et la maison échevinale de Mons ne soient pas oubliées dans les restaurations futures quelles Conseils provinciaux ou communaux de la Belgique ne manqueront pas de voter.

Tribunaux de Paris.

LES MOTS ROGNÉS. — M. Jobin, honnête rentier, décoré de la Légion-d'Honneur, est cité par son relieur, devant la justice de paix, en paiement d'une facture de 32 fr,

Jobin : Je ne paierai pas... Je ne suis pas assez *chose* pour payer cette facture-là... Au contraire, c'est moi qui demande des *dommages*.., c'est à moi qu'il faut donner des dommages... j'en veux, j'en aurai, c'est mon droit.

Le juge : Reconnaissez-vous que le demandeur a travaillé pour vous?

Jobin : Joli travail.... je lui en ferai mon compliment un de ces jours, quand il repassera... c'est du propre... en vérité je ne comprends pas l'audace de ce monsieur... c'est comme si après m'avoir jeté un pot de fleurs sur la tête, il me demanderait une indemnité pour la casse... Il faut en rire... permettez-moi d'en rire.

Le juge : Mais enfin que lui reprochez-vous?

Jobin : Voici le fait, il est odieux... Je suis abonné au *Corsaire* depuis cinq ans... cette feuille me plaît... elle est fort gaie, je suis fort gai, nous sommes faits l'un pour l'autre. (Rires). Un jour, il me prit l'envie de faire relier ma collection.....j'ai l'imprudence de la confier à cet être (il montre son adversaire), ça s'intitule relieur, ça... si ça ne fait pas suer.. Faites des bottes de foin, mon cher, reliez des asperges... mais des livres, plus souvent! (On rit.)

Le juge : Modérez-vous, et n'insultez personne.

Jobin : C'est vrai, je m'exalte. j'ai tort... Je reviens au fait: ce délicieux relieur... c'est écrit sur sa boutique, parole d'honneur: *M. D... relieur*... enfin, ce délicieux relieur me garde ma collection trois mois; premier grief... Je continue: au bout de ce laps, il me la rapporte *reliée*, à ce qu'il disait; j'examine la fourniture.., au dehors, ça pouvait encore passer... mais voilà que je m'avise d'ouvrir un volume... (élevant la voix.) Oh grands dieux! que vois-je! pas de marge, pas la plus petite marge... Bien mieux, l'impression même était rognée... l'instrument tranchant avait mordu sur presque toutes les colonnes.

Le relieur : C'est faux.

Jobin : Ah! c'est faux... Je suis enchanté que vous ayez dit ça... J'ai ici la peuve, j'ai apporté un volume de ma malheureuse collection. (Au juge.) Vous allez voir dans quel état il l'a mise... et si ça ne crie pas vengeance... Tenez, je vais vous citer des excemples sur différentes divisions du jounal. Commençons par la politique; je lis page 30: «*Le gouvernement marchera toujours mal avec un cor...*» (On rit.) Il y avait: «avec un cortége de flatteurs.» Mais ce n'est rien encore, passons à la politique extérieure: je lis page 203: «*En ce moment la Grèce doit...*» (Hilarité.) Je vous demande pardon du calembourg... monsieur a rogné la suite: «La grèce doit... veiller à ses intérêts,» J'arrive à l'article théâtre et je trouve: «*La voix de madame Stoltz est tous les jours en progrès, c'est la voix d'une sy...*» (Rires.) Le reste est coupé... «La voix d'une syrène.» Je termine par deux autres citations... Dans un article de modes on peut lire: «*Le salon de Modes Françaises*, 20, *rue d'Antin*, *est toujours cité pour ses cha...*» (Grande hilarité. Sous entendu: «*peaux*.. Et enfin dans un article de critique littéraire je vois: «*Madame Anaïs Ségalas vient encore de mettre au jour un petit vol...* (Explosion de rires.) La fin manque... l'auteur a voulu dire *volume*. (On rit) Je crois n'avoir pas besoin de vous en dire davantage, et vous comprendrez maintenant pourquoi je refuse de payer à Monsieur le montant de sa facture. Quant aux dommages-intérêts auxquels j'aurais droit... eh bien, voyons je suis généreux, j'y renonce; (avec éclat), j'y renonce. (On rit.)

La demande du relieur est repoussée.

EXTÉRIEUR.

ÉTATS-UNIS. Par le pyroscaphe *Britannia*, on a reçu à Liverpool, des nouvelles de New-York, à la date du 31 août. Ces nouvelles sont d'une haute importance; elles annoncent que le président a donné son assentiment au *Tariff Bill*, et que le traité conclu entre lord Ashburton et les Etats-Unis, a été ratifié par le Sénat, à la majorité de 39 voix contre 9. Ce traité formulé en 12 articles, a été signé à Washington, le 9 août 1842. L'échange des ratifications devra avoir lieu à Londres, dans l'espace de six mois ou plus tôt si faire se peut. Ce traité règle la question des frontières, l'extinction efficace de la traite, et l'extradiction mutuelle, dans de certains cas, de criminels et d'individus qui se sont soustraits à l'action des tribunaux. Le gouvernement britannique n'a plus aucune responsabilité à encourir pour la destruction du pyroscaphe, la *Caroline*. L'affaire relative à la *Créole* reste encore à régler.

Les résultats de la mission de lord Ashburton ont répandu la joie dans toutes les parties de l'Union, et le traité est généralement regardé comme un grand acte diplomatique. Peu après la signature du traité, S. S. a quitté Washington pour faire une tournée dans les villes du Nord, où elle a été accueillie avec les marques de la plus grande estime. A New-York le noble lord a assisté à un banquet que lui ont donné les magistrats de la ville. Pendant son séjour dans cette grande cité, il a été comblé d'attentions. S. S. est allée de New-York à Boston, où elle a été également accueillie avec la plus grande distinction. Le noble lord devait s'embarquer dans les premiers jours de septembre, à bord du *Warspite*, pour retourner en Angleterre.

D'après une nouvelle loi, l'armée des Etats-Unis, se composera de 9,000 hommes y compris les officiers et l'artillerie. Auparavant l'armée était forte de 12,500 hommes.

BRÉSIL.—RIO JANÉIRO, 29 juillet. Barbacena est rendu au pouvoir de l'empereur. Les rebelles n'ont commis aucun dégât; dès que les troupes impériales se sont présentées, ils ont pris la fuite.

Teijo et Vergneiro ont été envoyés prisonniers à Espirito Santo; Paul Souza a été envoyé à Ste.-Catherine. Les insurgés à St.-Paulo ont été mis complètement hors de combat; ils ont disparu. Toutes les autres provinces jouissent de la plus parfaite tranquillité, et elles sont animées du meilleur esprit.

Les nouvelles de Minas Geraes sont favorables; cinq divisions se concentrent autour de St.-Joao Del Rei, où les insurgés de cette province ont été chercher leur dernier refuge. On dit que peu de jours suffiront au baron Caxias pour les anéantir complètement.

Les Chambres ont été prorogées jusqu'au 1er janvier 1843. Il est impossible de compléter plus tôt les élections dans les provinces. Le gouvernement a manifestement gagné en force morale. L'extirpation totale des anarchistes, des mécontens et des ambitieux, aiderait beaucoup à l'augmenter encore.

— On lit d'un autre côté dans une lettre de Philadelphie, à la date du 31 août:

«Nous apprenons du Brésil, que les rebelles ont été de nouveau défaits, avec perte de 300 hommes et que le gouvernement a donné ordre de ne faire aucun quartier. Les ponts, sur toutes les routes qui conduisent à Rio Janéiro, ont été rompus par les insurgés. Dans la province de Mintos, la désaffection est forte; dans les provinces du Nord, tout est tranquille.»

TURQUIE. — *Des Frontières*, 6 septembre. Depuis quelques jours déjà, le gouvernement servien avait été informé que, dans l'intérieur du pays, se maifestaient sur quelques points des mouvemens insurrectionnels dirigés probablement par Wuesitsch, chef du parti des émigrés. Toutes les troupes disponibles furent donc expédiées de Belgrade pour aller étouffer ces mouvemens, et le prince Michel en personne se mit à leur tête. Mais ces mesures n'ont pas eu le succès qu'on en attendait: au contraire, les troupes du gouvernement ont été battues dans deux affaires sanglantes qui ont eu lieu, les 4 et 5 de ce mois, dans les environs de Kragujevatz, et forcées de prendre la fuite après que les insurgés se furent rendus maîtres du parc d'artillerie qu'il y avait dans cet endroit. Par suite de cette défaite, le prince Michel est revenu à Belgrade; mais ne s'y croyant pas non plus en sûreté, il est parti hier matin, accompagné de sa mère, la princesse Linbicza, et de son oncle Jephrem, pour Semlin, où il paraît qu'il veut attendre les événemens ultérieurs, au-delà des frontières de ses états.

La plus grande agitation règne à Belgrade, contre laquelle s'avancent les insurgés sous la conduite de Wuesitsch; Turcs et Chrétiens ne se montrent qu'armés jusqu'aux dents, et l'on redoute vivement une collision sanglante. (*Gaz. de Cologne.*)

RUSSIE. ST.-PÉTERSBOURG, 8 septembre. Le *Journal de St.-Pétersbourg* de ce jour publie le cérémonial approuvé par S. M. l'empereur pour le saint-baptême de S.A. I. madame la grand'-duchesse Alexandra, fille du grand-duc héritier. Le jour de la sainte cérémonie qui aura lieu à la chapelle du palais de Tsarskoé-Sélo, n'est pas fixé dans ce programme.

— S. M. l'empereur, voulant donner au secrétaire-d'état Posen, un témoignage de sa haute satisfaction pour le zèle et le talent qu'il a déployés dans la révision de l'administration civile des provinces transcaucasiennes dont il a eu l'honneur de soumettre le rapport à S. M. I., a daigné, par un rescrit flatteur du 27 août, lui adresser une tabatière ornée de son portrait.

SUÈDE ET NORVÈGE. —STOCKHOLM, 5 septembre. Le roi ayant mis la dernière main à un grand et beau travail sur les Banques, l'a fait imprimer et en a remis un exemplaire à chaque membre du conseil d'état. Ce travail est non seulement un nouveau témoinage des immenses talens, de la profonde instruction, des vastes connaissances de S. M. dans cette matière, mais également de sa sollicitude constante pour le bien-être de ses sujets. Voici les passages les plus saillans de la lettre adressée à cette occasion aux membres du conseil-d'état et par laquelle S. M. fixe leur attention sur l'œuvre en question.

Messieurs,

Le devoir d'un gouvernement est de porter ses regards vers l'avenir. Dieu seul en dispose. Dans ses mains réside la permanence, la prospérité ou la destruction des empires. Néanmoins, la méditation est une manifestation de la Providence, un moyen de préparer au peuple la tranquillité, l'amour de l'ordre, de la justice et le respect pour les lois. La prévoyance est plus qu'un espoir, elle est pour ainsi dire, une anticipation d'un avenir heureux pour la patrie.

Une nation, qui compte 28 ans de paix intérieure et extérieure, doit avoir pour occupation principale celle d'en perpétuer la durée sans cesser d'être armée.

L'exposé que je mets sous vos yeux indique la marche à suivre pour obtenir les avantages qui en résulteront.

La Banque en 1808 et 1809 ne prêta à l'état accablé par les revers, que du papier indiquant les sommes. Ce prêt doublait à la vérité le capital du papier en circulation, mais il a été remboursé.

Les contribuables ont supporté un intérêt de quatre pour cent, qui déjà, par le simple intérêt, avait éteint la dette en 1835. Les deux pour cent payés en extinction en sus de l'intérêt avaient à la même époque 1835 donné à la Banque en extinction, pendant 25 ans, 5,000,000 à ajouter au capital déjà payé. Néanmoins depuis 1835 les contribuables continuent de verser à la Banque quatre pour cent d'intérêt du capital restant et deux pour cent d'extinction. C'est cet impôt dont je souhaite voir libérer la nation, puisque l'exposé indique les moyens d'y parvenir.

En 1668 les tuteurs de Charles XI posèrent en principe les fondemens d'un système financier. Charles XI, à sa majorité, confirma le privilège de la Banque accordé aux états généraux. Les espérances d'avenir étaient belles alors et la réalité justifia cet espoir. Les revers, arrivés après une éclatante gloire de son successeur, nous indiquent les règles à suivre.

Le commerce alors dans l'enfance, soumis et tributaire de tous les monopoles, arrêtait les pensées généreuses.

Les guerres continuelles, des succès passagers, amenèrent à la fin les désastres dont la Suède a tant souffert. L'histoire impartiale a retracé une partie des malheurs que cette guerre attira au pays. Celle de 1808 et 1809 en fut la suite.

Le commerce et l'industrie doivent souffrir à la longue là où le signe monétaire perd un capital de 2/3 sur le métallique, seule monnaie pour solder les matières premières qu'on tire de dehors. La Suède ne se jettera pas volontairement dans une servitude complète envers l'étranger. Elle ne voudra pas sacrifier les industries qui prospèrent, aux inconvéniens qu'un monopole quelconque occasionne aux consommateurs.

Le besoin d'établir des principes est venu; ces principes sont: la bonne foi, la justice pour tous.

Songeons, Messieurs, que l'homme qui vit de son travail et avec lui le consommateur, père de famille, attendent de nous et des Etats-Généraux une diminution à leur perte journalière.

Les relevés de la douane portent que depuis 1830 jusqu'à l'année 1839 inclusivement, l'importation de la Suède s'est élevée à 152,039,462 R:dr. papier, ou 57,014,798 R:dr 12 sch. métallique au cours de 128 sch, et qu'il nous a fallu pour payer le métallique la même somme de 152,039,462 R:dr papier. Ainsi, pendant six ans la Suède a payé à l'étranger 95,024,664 R:dr papier au-delà de ce qu'elle aurait payé si son papier avait été conservé au pair. Cette perte a paru d'abord insensible, mais renouvelée chaque semaine, chaque mois, chaque année et se trouvant d'accord avec les faits et les calculs, le gouvernement et les Etats-Généraux doivent renoncer aux fictions et s'attacher à améliorer le signe de la bonne foi représentant les espèces avec la réalité. A la vérite l'exportation a surpassé l'importation de plus de 20 millions *), mais ainsi qu'on vient de le voir, la valeur de cette exportation n'a été que fictive par suite de la dépréciation du signe représentatif.

Ce qui a été reçu l'a été dans une proportion de 128 sch. papier sur 48 sch. valeur réelle. Le consommateur, au contraire, a été obligée de payer 128 sch. papier et plus, ce qu'il avait reçu valant 48 sch. métallique, et ainsi cette différence du papier à l'argent a occasionné aux consommateurs en Suède, pendant dix années, la perte citée plus haut. Si chaque dix années ils éprouvent une perte semblable, c'est à chacun de peser quelles en seraient les suites pour le commerce et l'industrie.

WURTEMBERG.— STUTTGART, 7 septembre. On prétend d'une manière positive que des changemens vont avoir lieu dans le personnel du conseil ecclésiastique catholique. M. le baron de Linden, jusqu'ici conseiller supérieur à la cour de justice du cercle du Danube et membre de la Chambre des députés, a été nommé directeur du conseil ecclésiastique catholique, en remplacement de M. le baron de Soden, qui a été nommé président de la régence du cercle du Neckar. On regarde ces changemens comme une concession faite à la 1re Chambre des Etats, de la part de laquelle il a eu de vives attaques à soutenir lors du discours qu'il a tenu pour défendre les mesures prises par le conseil ecclésiastique catholique. La nomination de M. de Linden prouve aussi que le gouvernement veut s'écarter du système que M. le ministre de Schlayer a suivi avec énergie et persévérance.

SUISSE. —Lucerne, 8 septembre. Le Message du petit conseil concernant la mise des écoles supérieures de cette ville sous la direction des jésuites, a été présenté hier au grand conseil. Au lieu de discuter ce Message, qui se prononce formellement contre l'admission des jésuites, le grand conseil a décidé à une grande majorité de nommer parmi ses membres une commission chargée de l'examen de cette question. Cette résolution, ainsi que la formation de la commission, prouvent suffisamment que la majorité du grand conseil est favorable aux jésuites. Des neuf membres dont se compose la commission, il n'y en a que trois qui soient les adversaires de cet ordre. Dans la soirée de la même journée, la commission s'est réunie et a décidé à la majorité de six voix contre trois de proposer au grand conseil d'entrer en négociations avec les jésuites pour les engager à prendre la direction du collége de Lucerne. La commission tiendra encore une séance dans le courant de ce jour, et demain l'affaire sera portée devant le grand conseil, qui prendra une résolution définitive. La discussion sera menée de part et d'autre avec chaleur. Le public est curieux d'en connaître les résultats.

— *Du* 9 *Septembre*. Ce matin la question des jésuites a été discutée dans le grand conseil; la discussion s'est faite avec dignité et modération. Il a été décidé que toute l'affaire serait renvoyée encore une fois au petit conseil, et qu'il serait chargé, conjointement avec le conseil d'éducation, de prendre des informations pour savoir à quelle condition la Société des jésuites se chargerait des établissemens d'éducation de la ville, et d'en référer plus tard au grand conseil. Cette résolution a été prise par 60 voix contre 27; la minorité voulait qu'on rompît tout de suite toute liaison avec les jésuites.

ESPAGNE. — MADRID, 10 septembre. Deux personnages importans sont aujourd'hui sérieusement indisposés: MM. Arguelles et d'Ofalia.

Quelques personnes continuent à parler de modifications ministérielles; mais les rumeurs à ce sujet sont très-contradictoires. M. Calatrava serait difficile à remplacer, son successeur ne trouverait pas plus aisément que lui des capitaux qui semblent vouloir fuir tous les hommes financiers du pays. Toujours est-il que M. Calatrava aura eu le mérite d'opérer des économies qui ne sont pas sans importance; on dit qu'il se propose de réunir et combiner les places de directeurs de rentes unies et des douanes sur la tête de M. Camboa; ce serait pour le trésor une économie de 30 mille réaux. Le bruit court que le général Rodil préférerait au ministère de la guerre la place de capitaine-général de l'île de Cuba. Le général Valdès qui l'occupe est, dit-on, prêt à se retirer à cause du délabrement de sa santé. On désigne comme devant être appelé aux fonctions de capitaine-général des Philippines le général Alcala, commandant des provinces Basques, et qui aurait pour 2e général Crespo.

Les Cortès, d'après un bruit général, s'assembleront le 1er novembre; on sait que déjà les députés présens à Madrid délibérant sur les choix des membres du bureau, ont résolu de porter à la présidence M. Cortina. M. Olozaga est parti ce matin pour la Hollande et la Belgique: le but de ce voyage est, dit-on, de négocier avec les deux gouvernemens, dans l'intérêt du commerce espagnol, certaine modification des tarifs.

Des dépêches récemment arrivées de Londres, ont donné lieu à mille conjectures, on a parlé d'intervention des puissances amies auprès des puissances du Nord pour la reconnaissance de la reine. On a parlé du désir de l'Angleterre de s'immiscer jusqu'à un certain point dans l'administration des affaires intérieures du pays. La vérité est, que le comte Almodovar a reçu des dépêches de Londres, elles renferment une lettre du prince Albert à la Reine Isabelle pour la remercier de l'envoi de ses chevaux par elle offerts en présent à la reine Victoria.

— Le correspondant parisien de l'*Heraldo* écrit à son journal que tout ce que le gouvernement espagnol (appuyé par la diplomatie anglaise et notre ministre en Suisse avait fait pour amener la reconnaissance de la reine Isabelle par les cours du Nord a été perdu dans le fatal quart d'heure où les autorités barcelonnaises se mirent dans l'idée d'arrêter le prince Lichnowski. Tout le corps diplomatique s'émut de cet événement. Quand on délivra le prince, le mal était déjà fait. (*Castellano* du 10.)

— D'après le *Heraldo*, la misère est à son comble dans la province d'Alicante. Plus de huit mille habitans ont émigré, cette année, pour Alger et Oran. Des villages entiers sont déserts.

ANGLETERRE.—LONDRES, 17 septembre. S. M. et S. A. R. le prince Albert sont attendus aujourd'hui à Woolwich, de retour de leur voyage en Ecosse. Le 13, S. M. a quitté le château de Drummond pour se rendre au palais de Dalkeith. S. M. s'est arrêtée pendant quelque temps à Stirling, pour visiter l'antique château et les forts qui en dépendent. Ce fut dans cette forteresse que le jeune monarque Jacques II fit périr traîtreusement Guillaume duc de Douglas qu'il avait attiré par un sauf conduit. C'est à Stirling que naquit Jacques IV, et que furent couronnés son fils Jacques V et l'infortunée reine Marie.

La réception qui a été faite à S. M. à Stirling, a été, comme partout ailleurs en Ecosse, des plus enthousiastes. Les magistrats, ayant à leur tête le prévôt, ont complimenté la reine et lui ont vivement exprimé le bonheur que ressentent ses fidèles Écossais de la voir au milieu d'eux. Le prévôt a rappelé une circonstance qui a fait grand plaisir à S. M., c'est d'avoir servi 24 ans sous les ordres de son royal père, feu S. A. R. le duc de Kent.

En quittant Stirling, le royal cortège a passé par une longue suite d'arcs de triomphe ornés de festons et de guirlandes dont les villages et les hameaux, le long de la route, étaient parsemés. Dans la soirée, S. M. est arrivée au palais de Dalkeith, à Edimbourg, de retour de son excursion dans les montagnes du comté de Perth.

Le 14, le lord prévôt et les membres du conseil de ville de la cité d'Edimbourg, se sont rendus au palais de Dalkeith, et ont présenté le droit de bourgeoisie au prince Albert, à sir R. Peel au duc de Buccleuch et au comte d'Aberdeen.

— Il paraît que la reine se propose tous les ans de faire un voyage en Ecosse, non seulement pour son agrément personnel, mais encore pour la santé de ses enfans. Craigmillar-Castle sera réparé pour cet objet et tous les ans S. M. et sa famille viendront y passer quelques mois. Craigmillar est au centre de toutes les résidences de l'élite de l'aristocratie écossaise.

— S. A. I. l'archiduc Frédéric se trouvait le 14, à Devonport, où ce jour-là le 24e régiment et les *Royal Marines* ont été passés en revue en présence de S. A. I. Le jeune prince a témoigné sa satisfaction sur l'excellente tenue de ces troupes. Dans la soirée, S. A. I. a donné à bord de sa frégate (*la Bellona*), une superbe fête aux diverses autorités. A cette occasion, la frégate a été magnifiquement illuminée. Le 16, le prince devait mettre à la voile pour Portsmouth.

— Le comte de Grey, lord-lieutenant d'Irlande, est arrivé à Londres, de retour de son voyage sur le continent. Hier, il a eu une longue entrevue avec sir J. Graham, au *Home Office* (ministère d'intérieur.)

— M. Dedel, ministre des Pays-Bas, a eu l'honneur de rendre visite, mardi dernier, à S. M. la reine douairière, à *Bushy House*.

— Avant-hier, des dépêches de lord Ashburton, chargé d'une mission spéciale aux Etats-Unis, ont été reçues au *Foreign-Office*.

— Il n'y a rien de nouveau dans la situation des districts manufacturiers.

— Un incendie a eu lieu à Liverpool. La valeur des dommages causés est de 15,000 liv. et au plus, y comprenant les batimens, à 20,000 liv. Les magasins étaient assurés, et l'on croit que la plus grande partie des marchandises était couverte par des polices.

— Les nouvelles de Manchester annoncent la faillite de M. Richard Robert, dont le passif est, dit-on, de 60,000 liv. On assure que le principal créancier est la banque de Manchester.

—Les nouvelles de New-York (voir rubrique *Etats-Unis*) ont produit à Londres une sensation agréable. La plupart des journaux félicitent le ministère d'avoir terminé enfin avec l'union américaine, des questions pendantes depuis tant d'années, et qui menaçaient toujours de troubler la paix du monde. La sanction donnée par le président au *Tariff Bill*, est également regardée comme un fait très-important. Par ce nouveau tarif, on espère que les recettes du trésor augmenteront de 12,896,210 dollars, si, toutefois, les importations sont les mêmes qu'en 1840. Dans cette année le montant des droits d'entrée s'est élevé à 15,103,790, ce qui, en y ajoutant les 12,896,210 dont il vient d'être question, présenterait une somme de 28,000,000 de dol..

On se rappelle, au sujet du tarif que, pour faire face aux besoins de la caisse fédérale qui dans ces derniers temps, n'avait pas été en position de satisfaire à ses engagemens; tellement que des traités pour les besoins de la marine, n'avaient pu être payées; il avait été présenté au Congrès une loi qui majorait fortement les droits d'entrée sur les produits et fabricats étrangers. Le président Tyler avait mis son *veto* à cette loi, parce qu'on y avait ajouté une clause d'après laquelle le produit des terres vagues à vendre, continuerait à être partagé parmi les divers états de l'Union, au lieu d'être versé au trésor fédéral. Le président jugea cette clause contraire à l'intérêt général, et de plus aux lois précédemment adoptées, d'après lesquelles, si les besoins du trésor demandaient une majoration des droits de douanes au-delà d'un *maximum* de 20 %, établi précédemment, le produit des terres dont il s'agit, devait être versé au trésor de l'Union. Depuis ce temps, il a été fait, dans la Chambre des Représentans, diverses tentatives pour introduire dans la loi, des amendemens de nature à la faire sanctionner par le président. Cependant pour l'adoption de ces amendemens, il fallait absolument une majorité de deux tiers des membres, et c'est cette majorité qu'on n'avait pu réunir. Bien que la loi plaise, en général, aux états du Nord, elle nuit aux intérêts des ports de mer, de même qu'à ceux du midi de la république, où l'on s'occupe plus spécialement d'agriculture.

Dans cet état de choses, M. Fillmore a présenté une nouvelle loi, conforme quant au tarif, à l'ancienne loi qui avait été rejetée, mais ne contenant pas la clause (*distribution clause*) au sujet des terres vagues ou publiques. Pour l'adoption d'une nouvelle loi de cette nature, il ne fallait que la majorité ordinaire. Cette loi a été adoptée et a reçu aussitôt la sanction du président Tyler. Dans un long Message au Congrès, celui-ci a défendu la politique qu'il a suivie à ce sujet, ainsi que le *veto* dont il a fait usage. Au départ des nouvelles on s'occupait dans la Chambre des Représentans, de ce document. Les deux Chambres du Congrès devaient être ajournées le 1er septembre.

On pense qu'après l'ajournement du Congrès, le cabinet subira quelque modification. Le président Tyler est entouré d'hommes de talens incontestables, mais avec la majorité desquels il a peu de sympathie politique.

FRANCE. — PARIS, 17 septembre. On annonce que la cour doit partir le 19 du château d'Eu pour Fontainebleau, afin d'assister aux vendanges de la fameuse Treille de Henri IV. Mme la duchesse d'Orléans, qui est toujours assez gravement indisposée restera au château d'Eu.

— Plusieurs journaux ont annoncé que M. le comte d'Appony avait fait un voyage au château d'Eu. Le comte d'Appony n'a point quitté Paris et n'a pas été au château d'Eu.

— Une lettre de Saint-Pétersbourg, du 28 août, dit que M. Casimir Périer a reçu en même temps que son congé pour revenir en France, la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur et l'assurance d'être nommé à la première ambassade vacante, car il est entendu qu'il ne doit pas retourner à Saint-Pétersbourg.

— On parle de la nomination d'un autre ambassadeur en Espagne, que M. de Salvandy comme d'une condition mise par Espartéro à un retour vers la France et à une franche réconciliation.

— L'enquête ouverte dans le département de la Seine sur le projet de tracé du chemin de fer de Paris à la frontière belge, par Clignancourt, St.-Denis, Epinay et la vallée de Montmorency, vient d'être close sans qu'aucune opposition ni objection sérieuse ait été consignée au registre d'enquête ouvert conformément à la loi pendant la huitaine prescrite. Cette adjudication aura lieu le 28 de ce mois, à l'Hôtel-de-Ville, et les travaux devront commencer sur-le-champ.

— Plusieurs journaux annoncent que la division La Susse va quitter Beyrouth, pour revenir prendre croisière devant les Dardanelles, afin de s'opposer à la sortie de quelques navires que la Porte veut diriger sur Tunis.

— On écrit d'Alger, le 5 septembre, au *Toulonnais* :

« Ce que nous avions dit des Beni-Menasser n'était que trop vrai; cette tribu puissante a non seulement refusé de reconnaître notre pouvoir et de nous accorder un libre passage sur son territoire, mais du moment où elle a connu notre intention, elle s'est révoltée, de soumise qu'elle devait être, et s'est déclarée pour Abd-el-Kader.

» M. Bugeaud n'a pas balancé; ayant appris la détermination des Beni-Menasser, il est parti pour Oran, afin d'organiser une attaque terrible contre ces récalcitrans; une division est partie d'Alger et des camps, hier 4 septembre, elle va à Milianah, Mostaganem, Oran, Mascara, fourniront leur contingent de manière à écraser cette population, pouvant mettre sur pied 2,000 hommes. Le succès n'est pas douteux, et il sera prompt, nous l'espérons, car il aura beaucoup d'influence sur notre campagne d'automne. Plus la vengeance sera terrible, plus notre puissance sera manifeste pour les Arabes de l'Est que nous allons combattre. Il ne faut pas se le dissimuler, les peuplades avec lesquelles nous allons avoir à faire sont féroces et guerrières; un revers éprouvé de la part des Beni-Menasser aurait des conséquences funestes. M. Bugeaud a tout prévu; il marche contre cet ennemi avec la conviction de l'accabler. Nous attendons notre gouverneur-général le 10 de ce mois; c'est assez expliquer l'importance qu'il apporte à cette courte expédition, qu'il commandera ou dirigera en personne.

» Il paraît certain que l'établissement des villages agricoles se fera par le moyen des condamnés militaires, sous les ordres du colonel Marengo. »

— L'art vient de faire une nouvelle et bien regrettable perte: M. Baillot, professeur au Conservatoire de musique de Paris, est mort le 15 au matin, après une maladie douloureuse dont le siége était au foie. Il était âgé de 70 ans.

ANNONCES.

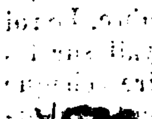

Service à la vapeur
ENTRE ROTTERDAM ET LE HAVRE.

Le paquebot à vapeur *Hambourg*, capitaine Maressal, partira de Rotterdam, mercredi 21 de ce mois à midi.

Ce service, à commencer du 25 de ce mois, fonctionnera régulièrement de cinq en cinq jours par mois. Les départs, des deux ports, sont fixés aux 5, 10, 15, 20, 25 et au dernier jour de chaque mois.

On est prié de s'adresser, pour de plus amples renseignemens, au bureau de MM. Smith et Co, *Boompjes*, A. 170, à Rotterdam.

Rotterdam, le 15 septembre 1842.

MESSAGERIES-JUMELLES-BELGES-FRANÇAISES
Entreprise Briard-Toulouse et Comp.

SERVICE DIRECT DE BRUXELLES A PARIS,

EN 22 HEURES.

DÉPARTS TOUS LES JOURS PAR LE CONVOI DU CHEMIN DE FER

à 10 Heures du Matin.

Correspondances avec toute la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, et avec toute la France.

Principaux Bureaux :

Bruxelles, rue de l'Hôpital No 17; Paris, rue du Bouloy Nos 7 et 9.

S'adresser pour renseignemens dans tous les Bureaux des Messageries Ve *Briard & Comp.* en Belgique.

AVIS AVANTAGEUX.

Pendant le mois de Septembre il sera vendu une partie de Cravattes, Écharpes pour Messieurs, ainsi qu'une collection de Robes de bal, Crêpes de soie, Fleurs pour coiffures et plusieurs autres articles, le tout à 25 à 30 % au-dessous du prix de facture.

Nouveau Magasin de Modes, No 413, sur le *Plein*.

5703 ANDRÉ SALMON.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 17 Septembre.

		Int.	Cours du 16 Sept.	Ouvert.	Fermé.
Pays-Bas	Dette active	5	101 9/16	101 1/4	101 1/4
	Dito dito	2½	52 5/8	52 7/16	52
	Billets de chance		—	—	—
	Syndicat	4½	94 1/8	94 1/4	—
	Dito	3½	—	77 3/4	—
	Société de Commerce	4½	139 1/2	139 5/8	139 1/2
	Dito nouvelle	4½	—	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—	—
	Dito des Indes	5	99 1/2	99 9/16	99
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	106 5/8	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	106 1/2	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	71 1/4	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	98 1/2	—
	Emprunt de 1840	4	—	90	—
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—
	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deffered		—	—	—
	Ardouin	5	16 9/16	16 5/8	—
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	2½	—	—	—
Angleterre	Cons. Ann.	3	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	f	—	—	—
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	—	—

Bourse d'Anvers du 17 Septembre.

Métalliques	5	—
Naples	5	—
Ardouins	6	16 3/8
Dette différée, ancien		—
Passive	5	—
Lots de Hesse		26 3/4 p.

Cours après la Bourse (2 3/4 heures)

Ardouin 16 3/8

Bourse de Paris du 16 Septembre.

		Int.	Cours du 15	Ouvert.	Fermé.
France	Cinq pour cent		118 95	118 85	118 85
	Trois pour cent		80 20	80 20	80 15
Espagne	Emprunt Ardouin		22 1/8	—	—
	Anc. différé		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		—	—	—
Naples	Certificats Falconet		—	107 20	—
Pays-Bas	Dette active	2½	—	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	780 00	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Du 17 Septembre.

		Int.	Du 16	Ouvert.	Fermé.
France	Cinq pour cent		118 85	118 75	118 65
	Trois pour cent		80 15	80 00	80 10
Espagne	Emprunt Ardouin		—	22	—
	Anc. différée sans		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		—	4	4
Naples	Certificats Falconet		—	107 40	107 45
Pays-Bas	Dette active	2½	—	53 1/2	—
Belgique	Dette active	5	—	104	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	780 00	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse de Londres du 16 Septembre.

Consolidés	3	93 1/8 P
Holl. Dette active	2½	52 1/8, 1/4
Dito dito	5	102 2/8, 3/4
Dito emprunt 1837	5	—
Espagne		16 3/8
Portugal (nouv.)		—
Russes		—

Bourse de Vienne du 12 Septembre.

Métalliques	5	109
Dito	4	100 3/8
Dito	3	77 1/4
Lots de 1834		—
Actions de la Banque		1629

LA HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *Assendelftstraat.*

Dépôt-général : chez MM. SCHOONEVELD et FILS, *Beurssteeg*, à Amsterdam; et chez S. VAN REYN SNOECK, *Hoofdsteeg* à Rotterdam.